



BOWLING CORPORATIF – GENÈVE

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale et Statutaire du 15 janvier 2025

Le président déclare l'assemblée générale ouverte à 20 heures 00.

1) Appel des équipes, admissions, démissions :

Présentes : AIG1, AIG 2, Aprotect, Caterpillar, CBH, Hauteville1, Hauteville 2, Hauteville 3, Interbanques, REAL PHARMA, , Rolex 2, Rolex 3, TPG 1, TPG 2 et TPG 3.

Excusées : Rolex 1

Démissions : EDR et Service des écoles

2) Approbation du P.V. du 17 janvier 2024 et de l'AG extraordinaire du 29.2.2024 :

Aucune personne présente dans l'assemblée n'ayant de remarque particulière à formuler, le PV du 17 janvier est approuvé à l'unanimité.

Nous avons une abstention pour le PV de l'AG extraordinaire du 29.2.2024

Le président remercie la secrétaire pour la rédaction des PV.

3) Rapport du président :

Le président souhaite la bienvenue à toute l'assemblée et les remercie pour leur présence.

Le président souhaite en son nom et celui des membres du comité une bonne année 2024 ainsi qu'aux familles. Il souhaite une excellente saison et de bonnes boules, beaucoup de strikes.

Il remercie le comité pour son travail tout au long de l'année.

Un grand merci particulièrement à Sylviane notre trésorière pour l'organisation du repas de fin de saison et des prix.

La saison 2024 c'est bien déroulé. Le changement des machines a été bénéfique. Si vous avez des problèmes avec les pistes ou les machines vous pouvez vous adresser à un membre du comité ou au président tout au long de la saison 2025.

Merci pour le respect du port des maillots car nous n'avons eu aucune amende. Le comité et moi-même espérons que tout va bien se passer avec le changement des machines qui a eu lieu. En cas de problèmes, vous pouvez vous adresser à un membre du comité ou au président.

Le prix des parties en 2025 sera de CHF 27.--.

Daniel Golay, Vice-Président, donnera les résultats sportifs des championnats d'Europe à Copenhague.

Lors de la prochaine assemblée générale du Comité du BEC, le président parlera du repas qui est trop onéreux, c'est pour cette raison que les équipes ne participent plus. Lors des buffets souvent quand nous arrivons, il n'y a plus les choix du début du repas.

Lors de la programmation des championnats européens pour les années futures en 2023, il a été demandé si Genève était partant pour les organiser en 2027. Le président a répondu oui avec un délai d'un an jusqu'à la prochaine assemblée du BEC pour confirmer.

A Copenhague en 2024 à l'assemblée du BEC, le président a annoncé qu'il ne serait pas possible de les organiser à Genève en 2027, faute de moyen.

Malheureusement en 2025 nous perdons deux équipes, l'équipe EDR et le service des écoles ce qui est regrettable. Le président en profite pour remercier les 2 équipes pour toutes ces années de fidélité et espère les revoir un jour sur les pistes. A ce jour aucune nouvelle équipe ne s'est présentée.

Le président remercie l'assemblée pour leurs attentions.

4) Rapport de la trésorière :

La trésorière nous informe que cette année encore nous sommes en déficit. Nous avons fini l'année 2023 avec un montant sur le compte de CHF 39'881.41. – Et au 31.12.2024 le montant est de CHF 30'941.96. – ce qui nous fait une perte de CHF 8939.45.--

La perte aurait pu être diminué de CHF 2'337. -- si le bowling n'avait pas envoyé au mois de mars une facture qu'il avait oublié de nous facturer.

Pour la saison 2024 nous avons versé au bowling de la Praille un montant de CHF 32'236. --.

Pour les championnats européens le montant des frais est de CHF 19'160. --

Les dépenses en 2024 (repas, primes etc..) s'élèvent à CHF 9'260. --, les frais bancaires fixes sans compter le taux de change sont de CHF 92.-- .

Nous rentrons CHF 52'340—qui correspond au montant que chaque équipe à verser pour la saison.

Pour les inscriptions aux championnat européens, nous avons payé les inscriptions pour 2 équipes qui nous ont été remboursés une de CHF 290. -- et une de CHF 145.--.

Nous avons beaucoup diminué le budget et nous devons encore faire des restrictions si nous voulons aller dans le bon sens.

Conclusion de la trésorière sans restriction dans 4 ans la corpo disparaîtra.

Stéphane Pellein prend la parole pour demander pourquoi les dépenses pour les championnats européens sont plus élevés que l'année précédente. La réponse est qu'il y a les inscriptions qui ont augmentés de Euros 50.-- par équipe et par doublette, le taux de change qui a été énorme.

5) Rapport des vérificateurs aux comptes :

Les comptes 2024 du BCG ont été vérifiés par TPG et CBH. Décharge en est donnée au comité. Les vérificateurs ont trouvé des comptes bien tenus, reflétant la bonne marche du BCG.

6) Approbation de ces rapports :

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

7) Election du président et du comité.

Président : Gilles-Eric Roagna
Vice-Président : Daniel Golay
Secrétaire : Marylène Despres
Trésorière : Sylviane Schrag

8) Elections des vérificateurs aux comptes

Nous avons besoin de 2 vérificateurs de comptes et 1 suppléant.

Sont élus : Adrien Thomet Rolex 3, René Frunz Caterpillar et comme suppléant Enis Baruh CBH.

9) Mise à jour ou modification du règlement

Joueur étranger affilié depuis 5 ans on va descendre à 3 ans car le BEC a descendu à 3 ans.

Pour ne pas pénaliser les équipes on subventionnera les joueurs étrangers pour les championnats d'Europe.

En division A un seul étranger sera accepté.

Les joueurs étrangers seront acceptés au championnat européen.

Mise à jour du règlement un seul étranger sera autorisé sur la piste.

Nous allons diminuer les subventions.

Nous donnerons une subvention de CHF 1'500. – au lieu de CHF 3'000.-- aux 3 équipes au lieu de 4 équipes.

Pour les doublettes la subvention sera de CHF 650. -- au lieu de CHF 3'000.--

Nous allons passer au vote pour 2025

Proposition :

4 teams à CHF 1'500. –

Doublette homme, femme et mixte à CHF 650. – par doublette.

Résultat du vote :

Pour 11 personnes

Contre 1

Pas d'abstention.

La proposition est acceptée, nous allons donc verser CHF 1'500. – par équipe et CHF 650. -- par doublette.

Pour les championnats d'Europe 2026 nous repartirons sur cette base mais on revotera le budget lors de l'AG 2026.

10) Championnat genevois 2025

Pour la saison 2025 nous avons 16 équipes inscrites.

Daniel Golay, Vice-Président propose 8 Équipes en division A et 8 équipes en division B avec un total de 28 matchs et 4 tours ce qui va permettre d'équilibrer le budget.

Le championnat corporatif commencera le mardi 28 janvier. Les 2 groupes joueront le mardi 28 janvier 2025 pour se terminer le 17 juin. Reprise le 02 septembre pour se terminer le 18 novembre. Toute l'assemblée est d'accord avec cette proposition.

Le calendrier sera sur le site.

Division A : Aprotéc, CBH, Hauteville 1 et 2, Rolex 1 et 2, TPG 1 et 2.

Division B : AIG 1, AIG 2, Caterpillar, Hauteville 3, Interbanques, Real Pharma, Rolex 3 et TPG 3.

11) Prix des jeux + paiement + présentation du budget 2025

Nous n'avons reçu de la part du bowling que le prix des parties passe à CHF 27. -- pour la saison 2025. La secrétaire enverra les factures.

12) Clôture de la saison 2024 + proposition de lieu de remise des prix 2025

La soirée de remise des prix 2024 nous a couté cher, il va falloir trouver le moyen de diminuer.

Pour la soirée de remise des prix 2025 José Martin propose de se renseigner auprès du restaurant des TPG.

13) Compte rendu euros 2024

Rapport des résultats Européen 2024 Copenhague

Du mercredi 8 mai 2024 au samedi 11 mai 2024 ont eu lieu les Championnats Européen à Copenhague (Danemark)

Cinq équipes une doublette féminine une doublette homme et une doublette mixte ce sont déplacés à Copenhague

Nous avons joué dans le Rodovre bowling center 26 pistes

Dans l'ensemble les horaires ont été respectés sans gros problème de panne et les conditions des pistes étaient bonnes et malgré de bonne moyenne aucune équipe n'a pu attendre les demi-finales. Comme chaque année l'ambiance était amicale et joyeuse.

Résultats équipes :

1^{er} Team Bowling World avec **8784** quilles

2^{ème} Cristal Bowling avec **8757** quilles

3^{ème} Carlos Berlin avec **8709** quilles

27^{ème} Hauteville Sports 1 avec **6590** quilles moyenne 183.05

32^{ème} Rolex avec **6411** quilles moyenne 178.08

37^{ème} Hauteville Sports 2 avec **6140** quilles moyenne 170.55

45^{ème} Transport Publics Genevois avec **5852** quilles moyenne 162.55

46^{ème} Aprotéc avec **5784** quilles moyenne **160.66**

Sur 52 équipes

Résultats doublettes féminines

1^{er} TKD Quelle 2 avec **4333** quilles

2^{ème} TKD Quelle 1 avec **4326** quilles

3^{ème} A.P.A.J.H Yonne avec **3898** quilles

19^{ème} Hauteville/TPG avec **2464** quilles moyenne 136.88

Sur 19 Doublettes

Résultats doublette hommes

1^{er} Aux Ateliers avec **4732** quilles

2^{ème} Renovatio avec **4578** quilles

3^{ème} E.D.F.NA avec **4290** quilles

15^{ème} Aprotéc avec **3296** quilles et moyenne 183.11

15^{ème} Transport Publics Genevois avec **3191** quilles et moyenne **177.27**

Sur 28 Doublettes

Résultats Doublettes mixtes

1^{er} Keilaraisio avec **4363** quilles

2^{ème} ThyssenKrupp Stahl avec **4277** quilles

3^{ème} Plaza Bowling avec **4232** quilles

20^{ème} Hauteville Sports avec **3077** quilles moyenne 170.94

Sur 33 Doublettes.

14) Euro 2025:

:

Les championnats européens 2025 se dérouleront à Palerme du mercredi 28 mai au samedi 31 mai 2025.

Equipes subventionnées :

Rolex 1 – Hauteville 1 – Hauteville 2 – TPG 1

Doublette mixte subventionnées

TPG Céline et Pedro Rosa

Doublettes équipe non subventionnées

Aprotec – TPG 3

15) Divers :

Enis Baruh responsable de l'équipe CBH fait la proposition suivante :

Proposition de modification du règlement sur la qualification des joueurs lorsqu'une entreprise a des équipes dans des divisions différentes pour le championnat 2026. Il s'agit du point A4. Cette modification aurait pour but que des joueurs puissent jouer régulièrement et progresser dans le but de pérenniser de nouvelles équipes par la suite.

Texte actuel

A la fin de la première partie du championnat, pendant la pause estivale, une entreprise pourra changer ses joueurs dans une division supérieure uniquement. Si deux équipes d'une même entreprise se trouvent dans la même division, l'ordre du classement à la fin du 1er tour fera foi. L'équipe la mieux classée sera considérée comme équipe de division supérieure. Les joueurs transférés seront qualifiés dès la 1ère ligne jouée. Le

transfert sera signifié par écrit au comité lors de la pause d'été et ceci avant la reprise des jeux au mois de septembre. Le(s) joueur(s) changeant de division ne pourra (ont) prétendre être récompensé par un prix individuel dans l'ancienne catégorie de jeu. Seules les séries et parties équipe seront prises en compte.

Proposition de modification à la place :

Dans le cas où une société inscrit plusieurs équipes dans des ligues différentes, les joueurs d'entreprise (les étrangers ne sont pas éligibles) d'une équipe dans une division inférieure (équipe 2 ou +) peuvent venir jouer ponctuellement avec l'équipe de la division supérieure (équipe 1) pour pallier l'absence d'un des joueurs. Les changements se font entre divisions différentes et que dans le sens de la plus basse vers la plus haute.

Nous pouvons aussi mettre des contraintes afin de simplifier le traitement

- Mettre un nombre limité de matchs qu'un joueur peut faire durant la saison sans changer d'équipe définitivement (3 à 5 matchs par exemple)
- limiter le nombre de joueurs qui ont la possibilité de naviguer entre les équipes et les définir au début de la saison

Ce point sera voté lors de l'assemblée générale 2026.

José Martin responsable de l'équipe TPG1 propose de modifier le championnat corporatif en jouant en triplète au lieu de team de 4 joueurs. Cette proposition ne sera pas valable pour le championnat européen ou ce sera le team de 4 joueurs qui partirait.

Daniel Golay répond que le montant pour un team est de CHF 108.—alors que pour une triplète c'est CHF 81.--. Nous passerons au vote en 2026.

Assemblée levée à 22h00

Pour le comité du BCG
La secrétaire



Marylène Despres